

– Règlement Général –

PUNAAUIA TARAVANA WARRIOR – 2^{ème} édition

DU SAMEDI 23 AU DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

Article 1 : Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les règles sur l'organisation des rencontres lors de la 2^{ème} édition « PUNAAUIA TARAVANA WARRIOR » sur la commune de Punaauia.

ORGANISATION GENERALE

Article 2 : Comité organisateur

Le comité organisateur est composé de :

- La mairie de Punaauia représentée par son service Jeunesse et Vie Locale et son élu ;

Article 3 : Engagement des organisateurs et des participants

La mairie de Punaauia a pour mission :

- D'assurer la coordination, la logistique entre l'ensemble des services et des équipes concernées ;
- D'assurer les transports des participants des quartiers sur le lieu des manifestations ;
- De mettre en place la sécurité et les secours en concertation avec les services de la Police Municipale, les Sapeurs Pompier et le comité organisateur ;
- De promouvoir les manifestations auprès des quartiers et de se rapprocher des présidents d'associations de quartiers pour une plus large diffusion.
- D'assurer la partie technique des jeux : Arbitrages, gestion des rencontres...
- Contribuer au niveau du secrétariat avant, pendant et après les évènements : Inscriptions, gestion des résultats...

Les équipes ont pour mission :

- Prendre soin de l'ensemble des équipements mis à disposition ;
- Prendre les précautions et mesures nécessaires à la sécurité des biens et des personnes à l'intérieur comme à l'extérieur de sa zone d'activité ;
- Ne pas tolérer, ni exercer ou faire exercer par les pratiquants sous sa responsabilité des activités non autorisées ou nuisibles à leur sécurité, à la salubrité et la tranquillité publiques ou prohibées par la loi et les règlements en vigueur ;
- S'organiser pour fournir les repas et l'eau pour son équipe ;
- Se conformer aux prescriptions éventuelles données par la Commune ;
- Inscire et suivre leur équipe lors des différentes rencontres organisées.

Article 4 : Assurance

En tant qu'organisatrice de manifestations, la Commune souscrira une assurance.

Aussi, il est conseillé à chaque équipe de souscrire une assurance pour couvrir tous les risques possibles liés aux activités de ses membres et notamment sa responsabilité civile.

Article 5 : Programmation

Date	Heure	Objet	Lieu
Vendredi 15 novembre	14h30	Fin des inscriptions	Service JVL
Lundi 18 novembre	17h00	Réunion avec les équipes inscrites et retenues	Salle du conseil ou Salle de l'extension (à définir)
Lundi 18 au Vendredi 22 novembre	De 8h à 18h	Installations des structures	Parc Vairai
Vendredi 22 novembre	14h30	Réunion sur site avec les bénévoles, prestataires	Parc Vairai
Samedi 23 et Dimanche 24 novembre	De 8h à 18h	2 journées de rencontres	Parc Vairai

CONDITION D'INSCRIPTION

Article 6 : Inscriptions

Toutes les inscriptions sont gratuites. Chaque responsable devra inscrire leur équipe auprès du service Jeunesse et Vie Locale.

Article 7 : Ages

Toute personne, Homme comme Femme, pourra participer à partir de 11 ans (11 à 17 ans requiert une autorisation parentale) jusqu'à 55 ans.

Article 8 : Certificat médical

Toute personne doit être déclarée apte à la pratique des activités mise en place pour les Jeux Intervilles et avoir un certificat médical.

Article 9 : Délai

La **clôture définitive et la finalisation** des inscriptions, dont le changement des équipes, se fera **le vendredi 15 novembre 2024 avant 14h30 au service Jeunesse et Vie Locale.**

La manifestation est programmée du 23 au 24 novembre 2024.

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 - 98717 Punaauia - Polynésie française

Tél.: (689) 40.86.56.56 — Fax : (689) 40.45.06.06 — Courriel : mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf — www.punaauia.pf

COMPOSITION DES EQUIPES

Article 10 : Catégories et composition

Chaque équipe est constitué d'obligatoirement de **quinze joueurs** et doit être composé de **7 filles/femmes minimums**.

2 catégories sont identifiées :

- **Juniors** (11 ans à 14 ans)
- **Séniors** (15 ans à 55 ans)

Le référent de l'équipe ne peut pas participer en tant que joueur.

L'évènement « PUNAAUIA TARAVANA WARRIOR » est destinés à la population de Punaauia. Aucun joueur extérieur n'est autorisé à participer.

Est considérée comme joueur de Punaauia, toute personne définie ci-dessous :

- Résidant et administré de Punaauia ;
- Votant sur Punaauia ;
- Etudiant dont leur logement se situe sur la commune de Punaauia ;
- Concubin(ne) d'administré vivant sur la commune de Punaauia ;
- Epoux (se) d'administré vivant sur la commune de Punaauia ;
- Figurant sur la liste des personnes ayant œuvré en faveur de la population de Punaauia et voté par le comité organisateur, les associations de quartiers et équipes participantes ;

Toute autre personne qui ne figure pas dans la liste ci-dessus ne pourra pas participer.

Article 11 : Présence

Aucun membre du groupe ne peut être remplacé, sauf cas exceptionnel sur présentation d'un justificatif (arrêt maladie, accident, décès). Toute modification de la composition du groupe devra être soumise par le président de l'association ou le responsable d'équipe au comité organisateur.

DEROULEMENT DES RENCONTRES

Article 12 : Date, lieu et horaire

Les rencontres se dérouleront sur le site du Parc VAIRAI du samedi 23 au dimanche 24 novembre 2024 de 8h à 18h.

Article 13 : Lois du jeu

Les règles du jeu (voir fiche technique en annexe) seront celles émises par la Commune.

Le port de chaussures fermées dessus, devant, derrière, savates et tongs sont interdits.

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 – 98717 Punaauia – Polynésie française

Tél.: (689) 40.86.56.56 — Fax : (689) 40.45.06.06 — Courriel : mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf — www.punaauia.pf

Chaque joueur inscrit devra participer à minima à un atelier.

Le comité organisateur et/ou le jury aura la possibilité de réorganiser et d'adapter le déroulement des rencontres suivant le nombre d'équipes inscrits, les qualifiés, etc...

Article 14 : Programme des « PUNAAUIA TARAVANA WARRIOR – 2^e édition »

L'organisation de la « PUNAAUIA TARAVANA WARRIOR » se déroule :

En 1 phase pour les juniors :

Dimanche 24 novembre 2024 en matinée.

En 2 phases pour les séniors :

- 1. La phase de sélection** : Samedi 23 novembre 2024 ;
- 2. La phase finale** : Dimanche 24 novembre 2024 en après-midi ;

Les parcours retenus (voir en annexe fiche technique) sont :

1. WARRIOR BEACH
2. WARRIOR MOANA
3. WARRIOR PINBALL
4. WARRIOR BASKET
5. LE PUA'ATORO du savoir : culture général (questions – réponses)
6. WARRIOR JUMP
7. WARRIOR RELAIS

La phase de sélection : En fonction des engagements (2 Poules)

SCÉNARIO 1 : 1 poule de 4		
Équipe inscrite	Équipe par demi-journée	Nombre de journée
8 max	4	2

SCÉNARIO 2 : 2 poules de 6		
Équipe inscrite	Équipe par demi-journée	Nombre de journée
12 max	6	2

La phase finale :

- Si 1 poule, les 4 premiers de la phase de sélection se rencontreront en finale.
- Si 2 poules, les 2 premiers de chaque poule lors de la phase de sélection se rencontreront en final.

Les points par épreuves seront attribués en fonction du meilleur temps comptabilisé au chronomètre sur l'ensemble des équipes participantes.

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 – 98717 Punaauia – Polynésie française

Tél.: (689) 40.86.56.56 — Fax: (689) 40.45.06.06 — Courriel: mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf — www.punaauia.pf

Article 15 : Activités

Samedi 23 novembre 2024

Horaires	Activités	Référents / Invités
8h00	Convocation des équipes	Responsables et participants Elus municipaux
8h15	Accueil des officiels	
8h25	Prière	
8h30	Discours du Maire + Ouverture officielle de la « PUNAAUIA TARAVANA WARRIOR »	
8h45	Début de la 1 ^{ère} phase de qualification avec les 4 équipes de la poule A	
12h45	Fin de la 1 ^{ère} phase de qualification avec les 4 équipes de la poule A des séniors Pause déjeuner	
13h30	Reprise de la 2 ^{ème} phase de qualification avec les 4 équipes de la poule B des séniors	
17h30	Fin de la 2 ^{ème} phase de qualification avec les 4 équipes de la poule B des séniors Fin de la journée	

Dimanche 24 novembre 2024

Horaires	Activités	Référents / Invités
8h00	Convocation des équipes	Responsables et participants Elus municipaux
8h15	Accueil des officiels	
8h25	Prière	
8h30	Début de la « PUNAAUIA TARAVANA WARRIOR » avec les équipes JUNIORS	
12h30	Remise des prix des JUNIORS Pause déjeuner	
13h00	Convocation des 4 équipes finalistes	
13h30	Début des jeux	
17h30	Remise des prix des SENIORS	
	Fin de la journée	

Article 16 : Le jury

Les membres du jury au nombre de 2, seront composés de :

- Un agent du service Jeunesse et Vie Locale ;
- Et un élu municipal de la commune de Punaauia.

Toute réclamation ou fraude sera étudiée par le jury. En cas de nécessité, le jury pourra entendre les équipes concernées.

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 - 98717 Punaauia - Polynésie française

Tél.: (689) 40.86.56.56 — Fax : (689) 40.45.06.06 — Courriel : mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf — www.punaauia.pf

DROIT A L'IMAGE

Article 17 :

La Commune de Punaauia se donne le droit de réaliser des prises de vues (photos ou vidéos) de l'évènement, et de les diffuser sur Internet à travers la page Facebook « Ville de Punaauia » et/ou les médias.

DISQUALIFICATION – EXCLUSION

Article 18 : Disqualification

L'équipe sera disqualifiée et écartée du tournoi s'il :

- Ne respecte pas le présent règlement ;
- Ne respecte pas les officiels (animateur, arbitre, agent communal...);
- Est responsable d'un accident ou d'une gêne survenue durant les rencontres (laisser à l'appréciation du comité organisateur) ;
- L'un de ses joueurs a consommé de l'alcool ou/et des produits interdits.

Article 19 : Exclusion

Tout participant, joueur, équipe, spectateur, etc. pourront être exclus des différentes manifestations organisées s'il est à l'origine d'un conflit (bagarres, insultes ou autres) ou ne respectant pas le Fair Play.

Seul le comité organisateur sera tenu de régler le conflit. En cas de nécessité, le comité pourra entendre les différentes personnes concernées.

AUTRES

Article 20 : Prix

Les prix seront diffusés ultérieurement.

Article 21 : Engagement

Dès l'inscription, l'association et/ou l'équipe s'engage à respecter le règlement et à respecter le programme des rencontres. L'inscription validée vaut pour acceptation du règlement.

Article 22 : Modification du présent règlement

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement. Il devra en informer les différentes associations et équipes inscrites aux différentes manifestations.

HÔTEL DE VILLE

BP 13001 – 98717 Punaauia – Polynésie française

Tél: (689) 40.86.56.56 — Fax: (689) 40.45.06.06 — Courriel: mairiepunaauia@mairiedepunaauia.pf — www.punaauia.pf